

## LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 11 juin 2020.

Date de la séance : 17 juin 2020 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 28

Absents avec procuration : 1

**Présents** : Mmes Nastascia ACCOT - M. Nicolas BERNARD - Mmes Jacqueline BOLIS - Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Ludovic DEPLAGNE - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAIPAIRE - M. Pierre MESURE - Mme Valérie MONTEIRO - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL - M. Mickaël VAZ LAVRADOR.

**Absents avec procuration** : M. Damien BONJEAN procuration à M. José MAGALHAES.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N°20/06/17/004**

### **OBJET : Election de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent.**

Vu les dispositions de l'article L1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L1411-5,

Vu les dispositions de l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que la Commission d'Appel d'Offres d'une commune de plus de 3.500 habitants doit comporter, en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le Conseil Municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la Commission d'appel d'Offres (à caractère permanent),

Les représentants de la majorité municipale «Le Cendre Naturellement» et de l'opposition «Ensemble pour Le Cendre de Demain» se sont accordés pour présenter une liste commune comportant 5 titulaires et 5 suppléants.

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de bulletins : 29  
Bulletins blancs ou nuls : 0  
Suffrages exprimés : 29

Sont ainsi déclarés élus :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Karine SOUCHAL	Aurélie MEJEAN-LAPAIRE
Sébastien MORIN	Jean-Marc BRUSTEL
Bruno PONTRUCHER	Ludovic DEPLAGNE
Florian CATINOT	José MAGALHAES
Jean-François RAZAVET	Pierre FERNAND

pour faire partie, avec l'autorité habilitée à signer les marchés publics passés par la commune, Président, de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

**ELUS A L'UNANIMITE**

POUR EXTRAIT CONFORME.



Le Maire,

Hervé PRONONCE

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 19/06/2020  
Reçu en préfecture le 19/06/2020

La Directrice Générale des Services,

Caroline SOULIGOUX.